

Un film franc-comtois sur le handicap primé à Cannes



"Tendre héritage" parle de l'avenir des enfants handicapés après le décès de leurs parents. Le film de Florent Brischoux vient d'obtenir le prix du public et les félicitations du jury à Cannes lors du festival "Entr'2 marches".

Par Sophie Courageot
Publié le 22/05/2018 à 16:10

36 films étaient en compétition dans ce festival "**Entr'2 marches**" consacré aux films parlant du handicap. 700 réalisations avaient été envoyées au festival.

Le film de **Florent Brischoux** tourné l'été 2017 pour l'association d'hygiène sociale de Franche-Comté a séduit le public et le jury.

Ce court-métrage de 17 minutes a été tourné à Besançon, avec huit jeunes du CMPro Vaucluse et un résident de la MAS de Franois. Une équipe pro, deux comédiens complètent le casting.

"Après nous, qui va leur donner amour et tendresse ?" Le réalisateur de 32 ans a exploré cette problématique. "Tendre héritage" raconte l'histoire d'un père âgé de 70 ans et de son fils handicapé qui doivent faire face au décès de la mère de famille.

Florent Brischoux est allé à Cannes récupérer sa récompense et voir les autres films. "Ce que va changer cette récompense ? Cela va me donner une visibilité et des contacts. Des professionnels du cinéma se renseignent depuis que mon film a été primé" explique le Pontissalien installé à Arc-et-Senans. Il prépare un nouveau film sur la précarité des actifs.